

Objet:

Mot du Maire de Lugny-les-Charolles en soutien à la Tour Eiffel du Charolais

A défaut d'une nouvelle affaire Dreyfus, la Commune de LUGNY-LES-CHAROLLES est depuis une dizaine d'année, le théâtre d'une affaire confuse qui rebondit régulièrement de manière « rocambolesque » et « abracadabrantique » par épisodes accusatoires aux accents de « Clochemerle-en-Charolais » : le Château de Lugny serait attaqué, menacé de toute part par une volonté ennemie visant à détruire la qualité du paysage dans lequel il est inscrit depuis des siècles...

Cette menaçante « armée en campagne » – au sens propre et figuré – commandée par un entrepreneur ancestral local, régulièrement accusé d'en planifier chaque mouvement, prendrait la forme d'une zone industrielle masquée en zone artisanale, qui saperait les fondations de la bâtisse millénaire en ruinant de manière perfide, la beauté de son paysage située en zone protégée du patrimoine.

L'ennemi extérieur s'appuierait de plus, sur une 5^{ème} colonne de l'intérieur ou nombre d'acteurs locaux, économiques, municipaux, urbanistiques, - et même le propre propriétaire-usufructier charolais dudit château -, auraient ainsi unis des efforts concertés afin d'ourdir un infâme complot contre « un paysage-à-détruire » le transformant en « zone-à-défendre » et dont seul le nu-propriétaire parisien, fils du précédent, aurait décelé la présence et combattrait ainsi – non pas en son propre nom affirme-t-il, mais "au nom de tous les habitants du village", croit-il, soit disant victimes de cette infâme persécution à les priver d'une contemplation sereine de leur paysage et ce, en s'appuyant sur une instrumentalisation permanente d'associations de défense nationales du patrimoine ou de la protection de l'environnement.

Quelle crédibilité gagne donc ainsi une honorable association de défense parisienne domiciliée à deux pas du Champ de Mars et de la Tour Eiffel dont elle jouit à chaque instant dans son paysage de la présence de la « belle dame de fer », en venant s'insurger devant un tribunal administratif que sa réplique en terre charolaise, ruinerait à ce point le paysage du Château de Lugny en transformant ainsi une authentique œuvre d'art en un « tas de ferraille hideux » et néfaste pour la présentation dudit château protégé ?

Ici, depuis 40 ans, cette Tour Eiffel du Charolais, tout le monde l'aime, l'a adopté, est toujours fier de la montrer et se mobilise par milliers pour la défendre depuis 24 heures sur les réseaux sociaux et empêcher qu'une association parisienne et un tribunal dijonnais viennent décider pour eux, ce qui est bien pour leur paysage.

Non, une Tour Eiffel à la campagne et à travers champs n'est pas une incongruité, fusse-t-elle un petite réplique de 15 m de son illustre original, lui-même situé dans son Champ de Mars ?

N'en déplaise à l'association qui même aujourd'hui contre elle un combat inutile, en tant qu'œuvre d'art, elle a toute sa place dans notre campagne et l'art à toute sa place à la campagne aussi bien qu'à la grande ville !

La Réplique de la Tour Eiffel de Lugny-les-Charolles est nichée dans son écrin de verdure, à l'abri des grands axes de circulation, elle n'est observable d'aucun point du Château protégé du patrimoine. Elle n'est observable de près, d'aucun des 4 grands axes de circulation vers Charolles, Marcigny, ou Paray-le-Monial, qui traversent pourtant la commune (alors que le château est lui est parfaitement repérable).

Seuls les automobilistes venant de La Clayette peuvent apercevoir l'œuvre d'art en covisibilité avec le Château, mais un tout petit instant, durant le temps de faire un trajet de moins de 300 m sur cet axe, mais à plus de 2 km de distance !

Alors, assez de ces combats vains et futiles menés à charge tel ceux d'un Don Quichotte affrontant les moulins sans jamais tenir compte des avis de la population locale, en attaquant la probité de chacun, en instrumentalisant régulièrement des associations d'utilité publique pour leur faire mener des combats personnels.

Vouloir faire ainsi passer le travail d'un artisan devenu par son œuvre et son art maîtrisé, un véritable artiste, pour un vulgaire objet polluant visuel, ce que tous les habitants considèrent comme une authentique œuvre d'art, existante et inscrite dans son paysage local depuis près de quarante années, et ce, pour venir en contester sans cesse depuis dix années la pertinence et la rabaisser ainsi à l'état de déchet dénaturant le paysage d'un château protégé, c'est un abus de pouvoir de cette grande association de défense du patrimoine parisienne qui dessert son honorable action et le combat que veulent mener ses membres sur notre commune. C'est aussi par une cruelle coïncidence, un profond irrespect de celui qui l'a réalisé de ses mains, au moment même où il mène un autre combat pour sa propre vie contre la maladie.

Ça n'est pas tant sur un abus de « pouvoir » ou d'accusation mensongère de délit de sale gueule pour notre Tour Eiffel Charolaise dont il faudrait débattre dans cette affaire : mais des ravages de la bêtise, de l'instrumentalisation, des rapports et comportements individualistes, des victimisations en série, des défauts de résilience individuelles, du défaut de vivre ensemble, que notre société contemporaine a progressivement fait naître en chacun et autour de soi...

C'est malheureusement beaucoup plus simple et anecdotique que le combat qu'a lancé Emile Zola en son temps contre la persécution dont fut victime le Capitaine Dreyfus, c'est celui d'un abus de « vouloir » ou plus personne, même parmi les plus intelligents, n'a la retenue utile, ni le recul nécessaire de s'interroger un seul instant pour se dire à soi-même « J'abuse... ! »...j'abuse...un peu quand même !

Patrick BOUILLON. Maire de Lugny-lès-Charolles. 12 Novembre 2019



Patrick Bouillon